

Service logements

Uniquement sur rendez-vous

Tél. : 068/68.16.00

Boulevard de l'Hôpital, 71 – 7800 Ath

Le jour de votre inscription, munissez-vous absolument des documents suivants :

- Un extrait de la population reprenant toutes les personnes vivant sous votre toit (à demander à votre Administration Communale).
- Une photocopie recto-verso de la carte d'identité et ce, **pour chaque membre du ménage**
- Pour chaque membre de votre famille faisant l'objet de la demande et ayant eu des revenus** le dernier avertissement-extrait de rôle (il s'agit du document délivré par les contributions sur lequel figure la mention « *A PAYER ou A REMBOURSER* »), (**fournir toutes les pages**) ou un certificat de revenus émanant du Ministère des Finances
- La preuve de vos revenus actuels** ainsi que pour toutes les personnes de 18 ans et plus qui vivront avec vous. (**les 3 derniers mois**)
- En cas de garde alternée**, une copie du jugement ou de la convention passée devant notaire ou de l'accord obtenu par l'entremise d'un médiateur familial agréé, accordant un droit d'hébergement d'un ou de plusieurs enfants
- Tout document prouvant vos droits en matière d'handicap le cas échéant.
- La preuve du paiement des **6 derniers mois de loyer**.
- Si vous êtes propriétaire**, une copie signée du compromis de vente de votre habitation.

Les dossiers **incomplets** ne seront pas inscrits.

Tout changement de situation (adresse, revenus, composition de ménage...) doit nous être signalé **dans le mois qui suit celui-ci**, à défaut, votre candidature risque d'être radiée.

